



Ville de
MONT-TREMBLANT

Communiqué de presse



Construction du Centre collégial de Mont-Tremblant : étapes franchies

(Mont-Tremblant, le 13 février 2019) – Depuis l'annonce de la construction du Centre collégial de Mont-Tremblant, le 6 août 2018, plusieurs étapes ont été franchies par les partenaires du projet, dont le Cégep de Saint-Jérôme, le Centre collégial de Mont-Tremblant et la Ville de Mont-Tremblant, et ce, dans le respect de l'échéancier qui a été convenu.

Depuis l'annonce, les partenaires ont mis la main à la pâte et se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de planifier la construction du Centre collégial de Mont-Tremblant.

À la fin de l'année 2018, deux mandats ont été donnés par la Ville de Mont-Tremblant, soit celui du relevé d'arpentage du site retenu, situé juste à côté du bâtiment actuel du Centre collégial, ainsi que celui de l'étude géotechnique du terrain.

En janvier 2019, la Ville a lancé l'appel d'offres des services professionnels requis pour la préparation des plans et devis de performance, ainsi que pour la surveillance des travaux. La date de dépôt des propositions est le 20 février prochain et le Conseil municipal accordera le mandat à la firme retenue lors d'une assemblée spéciale qui se tiendra le 28 février.

La firme devra soumettre les plans préliminaires du concept proposé à la fin du mois de mai pour analyse et recommandation par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) afin de s'assurer du respect du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) dans ce secteur. Le plan du concept proposé devra, par la suite, être accepté par les partenaires et approuvé par résolution du Conseil municipal.

Une fois cette étape franchie, le projet sera déposé auprès de différents promoteurs et les partenaires procéderont à l'étude des propositions soumises par les promoteurs qui souhaitent réaliser le projet de construction du Centre collégial. Le promoteur retenu devrait commencer la construction de l'édifice au mois de septembre 2019. Si tout se déroule conformément à l'échéancier, l'intégration des premiers étudiants devrait s'effectuer à la fin du mois d'août 2020.



Rappelons que l'édifice et le terrain du Centre collégial appartiendront au promoteur du projet. Ce dernier le louera au Cégep de Saint-Jérôme, dont le Centre collégial de Mont-Tremblant relève, pour une période initiale de 20 ans avec possibilité de renouvellement.

Lors du déroulement des travaux, une supervision conjointe sera assurée par la Ville de Mont-Tremblant et le Cégep de Saint-Jérôme afin de s'assurer que le projet du Centre collégial est réalisé en conformité avec les normes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et dans le respect des besoins de la clientèle. Le rôle de la Ville s'inscrit dans une perspective de facilitateur au dossier afin que le projet de construction d'un centre collégial permanent à Mont-Tremblant se concrétise à court terme.

Cette nouvelle construction représentant presque le double de la superficie actuelle du centre collégial permettra aux étudiants et étudiantes d'habiter des espaces répondant parfaitement à leurs besoins. On y trouvera notamment des salles de classe, des laboratoires de sciences et des laboratoires informatiques, mais également des espaces de socialisation et d'études (cafétéria, salon étudiant, aires d'études, bibliothèque). Plus qu'un milieu d'études, les étudiants auront droit à un véritable milieu de vie!

À propos

À l'automne 2008, le Centre collégial de Mont-Tremblant, un campus du Cégep de Saint-Jérôme, faisait son entrée sur le circuit des établissements collégiaux. Depuis ce temps, plus de 300 diplômés se sont dirigés avec succès vers l'université ou le marché du travail. Le Centre collégial de Mont-Tremblant favorise l'accessibilité à l'enseignement supérieur en région et permet aux jeunes de demeurer dans leur milieu et d'y obtenir un diplôme de qualité. Le Centre a étendu son offre de formation aux adultes et aux entreprises désireuses de se perfectionner ou de perfectionner leur personnel.